



Communiqué de presse

L'ARS Ile-de-France publie un guide d'aide à l'orientation des malades Alzheimer et renforce la prise en charge à domicile.

1^{er} février 2012

A l'occasion du 1^{er} février 2012, date du 4^{ème} anniversaire du plan national Alzheimer, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France lance un guide à l'intention des malades et de leurs familles et renforce l'offre de la prise en charge à domicile des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer par la création d'une trentaine de nouvelles équipes.

Inscrite au cœur des projets de l'ARS, la maladie d'Alzheimer, l'accompagnement des malades et des familles sont au cœur des programmes soutenus par l'Agence. Afin de faire évoluer cette prise en charge plusieurs projets innovants ont été initiés ou impulsés par l'ARS.

Ainsi, le *Guide d'aide à l'orientation des malades Alzheimer et de leurs familles* est le fruit d'une collaboration avec les principaux partenaires de l'agence concernés par l'accompagnement des personnes atteintes par la maladie : associations représentatives, professionnels et collectivités territoriales.

Ce guide a pour objectif d'apporter des informations simples et concrètes aux usagers sur la maladie, les professionnels qui interviennent et les différents établissements et services existants. En effet, une fois le diagnostic posé, la personne accompagnant le malade Alzheimer se retrouve perdu devant la diversité des acteurs intervenant dans la prise en charge.

Le *Guide d'aide à l'orientation des malades Alzheimer et de leurs familles* sera suivi de 8 volets départementaux qui compléteront les informations décrites par des coordonnées des lieux ressources localisés. Le site internet de l'ARS Ile-de-France proposera également dès le mois de mars des cartes localisant l'ensemble des dispositifs mis en place dans le cadre du Plan national Alzheimer^[1].

L'offre de soins régionale se voit également étoffée par la désignation d'une trentaine de nouvelles équipes spécialisées Alzheimer pour la prise en charge à domicile, à la suite d'un appel à projet lancé en 2011. Elles se répartiront sur l'ensemble du territoire francilien. Ces équipes de professionnels, composées d'infirmiers, d'ergothérapeutes ou psychomotriciens et assistants de soins en gérontologie, réalisent des soins de réhabilitation pour permettre aux malades Alzheimer de continuer à vivre chez eux. Au total, sur une année, ce sont 72 équipes qui exerceront au sein de la région auprès de plus de 8000 personnes atteintes de cette maladie.

